

**EXAMEN PROFESSIONNEL  
DE PROMOTION INTERNE ET D'AVANCEMENT DE GRADE  
DE TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

**SESSION 2023**

**ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES**

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

**Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.**

Durée : 3 heures  
Coefficient : 1

**SPÉCIALITÉ : INGÉNIERIE, INFORMATIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 29 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

Vous êtes technicien principal territorial de 2<sup>ème</sup> classe, en poste en qualité de responsable sécurité des systèmes d'information (R.S.S.I.), en charge de la direction informatique de la commune de Technville (10 000 habitants).

Des communes voisines ont récemment été victimes de cyberattaques. Dans ce contexte, les élus sont préoccupés par l'étendue des menaces actuelles et souhaitent renforcer la sécurité informatique de la collectivité.

Dans un premier temps, la directrice générale des services (D.G.S.) vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur les cyberattaques.

**10 points**

Dans un deuxième temps, elle vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles visant à se prémunir de celles-ci.

**Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances**

**10 points**

**Liste des documents :**

**Document 1 :** Comment lutter contre les cyberattaques ? - Zuzana - *logpoint.com* - novembre 2020 - 4 pages.

**Document 2 :** Cyberattaques : comment se prémunir du pire - Olivier Devillers - *mairesdefrance.com* - septembre 2021 - 3 pages.

**Document 3 :** Comment se prémunir d'une cyberattaque ? - *gouvernement.fr* - mars 2022 - 2 pages.

**Document 4 :** Cybersécurité : les collectivités qui montrent l'exemple - *weka.fr* - juin 2021 - 2 pages.

**Document 5 :** Les régions, soutenues par l'Anssi, déploient des centres régionaux de réponse aux incidents cyber - *francenum.gouv.fr* - juin 2022 - 1 page.

**Document 6 :** Former et sensibiliser les agents à la sécurité informatique pour réduire les risques - Pierre Alexandre Conte - *lagazettedescommunes.com* - septembre 2016 - 2 pages.

**Document 7 :** Cyberattaque au Département de Seine-et-Marne : Le point sur la situation - *seine-et-marne.fr* - novembre 2022 - 3 pages.

**Document 8 :** Cyberattaques dans les hôpitaux : « Le paiement de rançon n'est pas une solution, sinon, ça devient le Far West » - Julien Lemaigen et Manon Romain - *leMonde.fr* - décembre 2022 - 3 pages.